LE PARTENARIAT

Le partenariat est au cœur de notre mission de logement accompagné. Il concerne la coopération avec les acteurs locaux au profit de l'intégration des résidences et des personnes logées. Notre action étant inscrite dans le champ des politiques publiques, notre partenariat avec les institutions publiques constitue un axe clés de nos démarches au quotidien.

TRAVAIL EN RÉSEAU AVEC DES PARTENAIRES LOCAUX ET ASSOCIATIFS

Le partenariat constitue un axe transversal de la mission de logement accompagné pour agir en faveur de l'intégration de nos établissements dans les communes et quartiers, de l'accès aux droits de nos résidants et maintien de leurs ressources, de leur insertion sociale, ainsi que de la promotion de leur parcours résidentiel. Le partenariat concerne un spectre large d'acteurs et de structures.

Les partenaires incontournables dans notre mission sont notamment les municipalités et leurs différents services, les CAF, la CRAMIF, les CCAS, les services sociaux départementaux et les services de police.

> *On travaille très bien avec la résidence. Je participe aux réunions de bilan organisées par Adef Habitat; ça permet de bien comprendre comment fonctionne et vit la résidence et ce qu'on peut faire ensemble. Les relations avec les intervenants d'Adef Habitat sont fluides et agréables.*
>
> *Service logement d'une municipalité*

Les partenariats sont également nombreux et fructueux avec les acteurs associatifs et culturels (médiathèques, centres socio-culturels, compagnies artistiques, associations du champ de la santé...).

> *Ce qui est surtout positif, c'est qu'on a autour de nous des personnels qui sont motivés. Les médiateurs sociaux sont très investis sur les actions de santé. Ils connaissent bien les résidants et réussissent à les mobiliser. Le partenariat nous paraît très riche et profitable.*
>
> *Réseau de Néphrologie d'Ile-de-France*

COORDINATION DE L'ACTION AVEC LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

La mission de logement accompagné est au carrefour de plusieurs politiques publiques. Par sa mission, Adef Habitat coopère ainsi activement avec différentes institutions publiques. Cette coopération vient renforcer son utilité sociale.

Les interactions sont en effet nombreuses avec les institutions publiques dans les domaines :

- du développement de l'offre de logement,
- de l'inscription des résidences sociales dans la chaîne du logement de chacun des territoires,
- de l'accès aux droits des résidants et de la coordination des réponses aux besoins socio-sanitaires des personnes logées.

En soutien des actions et projets portés par Adef Habitat, différentes institutions publiques apportent par ailleurs leur soutien financier dans les domaines suivants :

- Etat : aides à la pierre pour la transformation et la création d'établissements, aide à la gestion

locative sociale, accompagnement au relogement dans le cadre des transformations de foyer, action sociale en direction des résidants âgés

- Collectivités territoriales : soutien des projets de construction, action sociale
- ARS : promotion de la santé et soutien aux parcours de soins des résidants
- CNAV : actions de prévention favorisant le bien vieillir des résidants de 55 ans et plus
- Action Logement : prêts bonifiés pour le financement des travaux de transformation des foyers en résidences sociales

19/21 RUE BAUDIN
94207 - IVRY-SUR-SEINE CEDEX